

TARGET® 700SC

MÉTAMITRONE



Je fuis les mauvaises graines.

ad  pte
une betterave
Rencontre le produit qui est fait pour toi !

H E R B I C I D E

UPL France SAS - Tour W - 102 Terrasse Boieldieu, 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com - www.upl-ltd.com/fr

En savoir plus sur :

www.adopteunebetterave.com





BÉNÉFICES

Efficace en **prélevée** et **post-levée**.

Efficace sur un **large spectre** de dicotylédones : Amarante, Chénopode, Matricaire, Renouée persicaire et Renouée des oiseaux, arroche, morelle, fumeterre, pensée sont particulièrement sensibles à TARGET®700SC.

Apporte un plus dans la lutte **contre les graminées** telles que le vulpin, pâturin et la sétaire.



CARACTÉRISTIQUES

Composition : 700 g/l de métamitron

N° AMM : 2171111

Formulation : SC

Conditionnements : 5L et 15L

Mode d'action : HRAC C1

TARGET®700SC est absorbé par voie racinaire et agit par inhibition de la photosynthèse.



SPECTRE D'EFFICACITÉ

 Matricaire	 Ethuse	 Amni Majus	 Chenopode
 Arroche	 Renouée Liseron	 Renouée Oiseaux	 Renouée Persicaire
 Sanve	 Ravenelle	 Colza	 Mercuriale
 Morelle	 Gaillet	 Amarante	 Fumeterre
 Mouron Blanc	 Pensée	 Véronique	 Panic

● Efficacité très satisfaisante (>85%) ● Efficacité satisfaisante (>70%) ● Efficacité faible (<70%) ○ Efficacité insuffisante (<50%)



POSITIONNEMENTS

Stade des adventices

De meilleurs résultats sont obtenus quand le produit est appliqué dès la levée des adventices, en pré-émergence et en post-émergence de la culture (BBCH 00-37).

Dose usuelle

La dose conseillée en prélevée est de 2L/ha et de 0,5L/ha en post-levée. Le fractionnement de TARGET®700SC est possible de 2 à 5 applications.

Respecter une bonne cadence de traitement entre chaque passage afin de contrôler la flore adventice.

Mélange : Afin de maîtriser certaines adventices difficiles, TARGET®700SC pourra être associé à d'autres matières actives.



USAGES & DOSES

USAGE HOMOLOGUÉ SUR CULTURE DE RÉFÉRENCE	CULTURES RATTACHÉES ET AUTORISÉES	CIBLES	DOSES D'EMPLOI	NOMBRE D'APPLICATIONS	DAR (jours)
Betterave industrielle et fourragère	Betteraves industrielles et fourragères	Désherbage	4 L/ha	1/an * Fractionnement possible	F BBCH 37
Porte graine – Betterave industrielle et fourragère	** Porte graine – Betterave industrielle et fourragère	Désherbage	4 L/ha	1/an * Fractionnement possible	Min BBCH 00 Max BBCH 37
Porte graine PPAMC, Florales et Potagères **	** Porte graine - Carotte, persil, laitue chicorées, radis, chou, navet, épinard, betterave potagère, haricot, pois, concombre, courge, melon, courgette.	Désherbage	4 L/ha	1/an * Fractionnement possible	Min BBCH 00 Max BBCH 37

La dose conseillée en prélevée est de 2L/ha.

* Fractionnement possible de 2 à 5 applications

** Avant utilisation sur cultures portes-graines, veuillez consulter les recommandations de la FNAMS.



OPTIMISER L'EFFICACITÉ EN RESPECTANT LES BONNES PRATIQUES D'APPLICATION

Une application maîtrisée

- Un pulvérisateur propre avant le remplissage
- Volume de bouillie de 80 à 150 L/ha

Intervenir sur des adventives aux stades jeunes

Point vert à cotylédons

Composer son mélange en fonction de la flore

- Traitement aux bonnes doses en fonction du stade des adventives
- Ajouter 0,5 L/ha d'huile au mélange herbicide pour régulariser l'efficacité
- Privilégier l'alternance de matières actives

Utiliser des buses à fentes classiques ou des buses à pastille de calibrage (nombre d'impacts de la bouillie > 50/cm²)

Des conditions climatiques favorables

- Hygrométrie > 70%
- Vent inférieur à 19 km/h (règle de force 3 Beaufort obligatoire)



UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N° 9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

TARGET®700SC : composition : 700 g/l de métamitron - AMM n° 2171111 · Détenteur Homologation : UPL France SAS · ®Marque déposée

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Plus d'informations sur : www.agriculture.gouv.fr/Ecophyto · Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

ATTENTION – H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. EUH208 : Contient de la 1-2-benzisothiazol-3(2H)-one. . Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.